

COMITE DE PILOTAGE « AGENDA 21 »

du 17 juin 2010

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre Giraldon	- Conseiller municipal
Mme. Florence Donato-Lehuédé	- Conseillère municipale
Mme. Anne-Marie Grèze	- Conseillère municipale
Mme. Elisabeth Pedrono	- Conseillère municipale

ASSISTAIENT A LA REUNION :

M. Roland Pichon	- Directeur général des services
Mme. Sandra Lethiec	- Directrice du CCAS
M. Hervé Orgebin	- Directeur des services techniques
M. Gael Cadoret	- Chargé de mission Agenda 21

ABSENTS EXCUSES :

Mme. Françoise Ramel-Flageul	- Conseillère municipale
M. Joël Le Botlan	- Conseiller municipal
Mme. Stéphanie Guégan	- Conseillère municipale
M. Gérard Derrien	- Conseiller municipal

I – BILAN ANNUEL DE L'AGENDA 21 INTERNE AVEC LES AGENTS

Les matinées du 8 et 9 juin ont été consacrées à un bilan annuel sur les actions menées en interne pour l'Agenda 21, avec les agents. Ce bilan intervient un an après les ateliers diagnostic – proposition d'actions, qui avaient été organisés en 2009. Cela correspondait aussi à une demande, d'être informé de la manière dont serait prise en compte les propositions.

Sur la base du volontariat une cinquantaine agents se sont déplacés, la quasi totalité des services était représentée, avec une importante délégation du service des espaces verts.

Le travail des quatre groupes-actions a été présenté (Economie de flux et bâtiment pilote; Commande publique; Production, circulation et stockage de l'information; Gestion des déchets). Une synthèse est mise en annexe.

La constitution d'un groupe sur les déplacements sera lancée avec les résultats du bilan carbone : ces derniers seront présentés au comité de pilotage Agenda 21 début septembre.

Plus généralement tout ce qui concerne les écogestes et la contribution des agents dans leur quotidien pourra être étudié en s'appuyant sur les résultats des groupes-actions ci-dessus.

Lors de la présentation, les échanges ont plus particulièrement tourné autour des éléments suivants

- Possibilités de récupération d'eau de pluie

- Civisme des usagers d'équipements (écoles, équipements sportifs) en matière de déchets, énergie, circulation motorisée; et respect des agents d'entretien
- Procédures de suivi des réparations, choix et achat de matériel

Une synthèse des échanges est mise en annexe.

II – DIAGNOSTIC AU REGARD DU CADRE DES AGENDAS 21

Dans le cadre du diagnostic qui est en cours pour analyser la ville de Pontivy au regard du cadre ministériel des Agenda 21, un groupe appelé Forum 21 a été créé et s'est réuni déjà à deux reprises. Le forum réunit autour du diagnostic, des acteurs de la ville de différents horizons (entreprise, culture, environnement, scolaire, solidarité...) pour qu'ils apportent leur contribution et leur regard.

Le groupe se réunira à nouveau fin juin, puis fin août quand le bureau d'étude missionné par la ville lui présentera la synthèse du diagnostic comprenant les contributions du Forum 21 et le diagnostic issu des documents techniques.

Début juillet, une première synthèse du travail du Forum 21 et du diagnostic technique réalisé par le bureau d'étude sera communiqué à la ville, pour affiner ceux-ci avec les services et les élus. L'objectif est de finaliser le contenu du diagnostic pour septembre et d'organiser en novembre des ateliers thématiques ouverts à la population et aux acteurs du territoire, sur la base des enjeux issus du diagnostic.

III - LOGO

Un logo sous la forme d'un tampon « Agenda 21 – Ville de Pontivy » a été choisi. Il aura vocation à identifier dans les documents de la ville les actions qui se rattachent à l'Agenda 21 (Annexe).

IV - DIVERS

- A la demande du lycée du Blavet, la démarche Agenda 21 de la ville sera présentée au personnel du lycée qui est amené à mettre en place des programmes d'actions similaires. Compte-tenu des nombreux établissements scolaires pontivyens qui sont dans des démarches d'Agenda 21 ou affiliées, le comité de pilotage propose qu'un temps d'échange réunissant les différents établissements (écoles, collèges, lycées...) soit organisé dans le cadre de l'Agenda 21.
- En ce qui concerne le groupe-actions commande publique et l'action d'introduction de produits locaux, bio ou éthique dans les pots et réceptions de la mairie, le comité de pilotage rappelle qu'éviter de remplir trop de verres à l'avance lors de pots permet également de limiter les boissons non consommées et perdues.
- Le comité de pilotage relève que l'application stricte et totale des préconisations de la gendarmerie relatives au traitement des espaces verts pourrait être dommageable au travail d'embellissement, de verdissement et de valorisation de la biodiversité engagé par la ville depuis plusieurs années. Il conviendrait d'analyser les actions à entreprendre au cas par cas en fonction des bénéfices qui pourraient en être attendus.

Agenda 21 Ville de Pontivy
Réunions avec les agents de la ville - 08 et 09 juin 2010
Synthèse des actions engagées par les services depuis un an
et répondant aux propositions réalisées dans le cadre d'ateliers en mai 2009

Rappel des opérations de 2009 :

Agenda 21 Pontivy démarche interne aux services



31 Mars et 1er Avril
2009 : présentation
du projet Agenda 21

Avril et Mai 2009 : 9 ateliers avec les agents

- Services extérieurs DEA (médiathèque, palais des congrès, enfance jeunesse)
- Mairie-CCAS-Police (DRH, DEA, Direction, Finances, Etat civil, Informatique, Police, CCAS)
- Ecoles et cuisine centrale
- EHPAD
- Espaces verts
- Bâtiments
- Voirie



77 propositions regroupées par thèmes :

77 propositions

ENERGIE

DECHETS

DEPLACEMENTS

EAU

PESTICIDES, ENGRAIS

SENSIBILISATION DES ELUS
ET DES AGENTS

CONSTRUCTION ET RENOVATION
DES BATIMENTS

SENSIBILISATION DU PUBLIC,
DES USAGERS, DES INSTITUTEURS

ACHATS

EQUIPEMENT, FONCTIONNEMENT DES SERVICES

CONNAISSANCE DES ACTIVITES
DES SERVICES

SUIVI DES ACTIONS



Tri et présentation aux élus

- 1) Renvoi vers des groupes existants, les élus ou l'encadrement : Commission hygiène et sécurité, Groupe de suivi restauration
- 2) Remarques diverses : réponse positive ou négative, ou proposition alternative (ex.: renvoi vers la communauté de communes)
- 3) Création de groupes-actions élus-agents (en gras) :
 - **Économie de flux (eau, énergie), bâtiments pilotes**
 - **Achat durable**
 - **Production, circulation et stockage de l'information**
 - **Gestion des déchets**

 - Déplacements; comportements écocitoyens, l'éco-agent; accessibilité



I. Thème : Economies d'eau et d'énergie (flux)

=> création groupe-actions *économie de flux et bâtiment pilote*.

Travail réalisé ou en cours au sein des services :

Plan de relance : changement de fenêtres et huisseries : 215 changements prévus (changements déjà réalisés au CTM, à l'école P. Langevin; à venir à la Mairie, Centre social et atelier d'art pontivyen).

Formation des agents : visite à Lorient de 5 agents et de l' élu en charge de l'environnement et des finances; une formation CNFPT réalisée en mai 2010 pour 2 agents sur les pompes à chaleur et panneaux solaires thermiques; deux autres formations en juin pour d'autres agents sur la performance énergétique dans le patrimoine et la rénovation du bâti ancien.

Eau :

- Demande au prestataire d'une carte des pressions,
- Diagnostic des réducteurs de pression prévu pour septembre 2010,
- Adaptations des pratiques en matière d'achat ou de réglage du matériel,
- Travail sur les méthodes de suivi des consommations,
- Récupération d'eau de pluie aux jardins familiaux (espaces verts).

Energie:

- Cf. plan de relance,
- Poursuite des mises en place d'ampoules basse consommation, LED pour les blocs secours,
- Utilisation de nouvelles techniques (ex.: pompe à chaleur pour la rénovation du gymnase de Kerjalotte),

- Proposition de la commission environnement de faire une étude 2010 sur Stival (école très consommatrice et avec un chauffage électrique) et de lancer des travaux en 2011,
- Prochain renouvellement du contrat pour l'éclairage public en intégrant l'objectif, d'économies (de gros efforts ont déjà été engagés sur le changement des lampes : 2661 point lumineux, tout est changé en 3 ans et les éclairages sont plus directionnels),
- Changement des photocopieurs mairie (fonctions économies d'énergie et veille automatisée),
- Le renouvellement des serveurs de la mairie intègre la norme énergie-star et des fonctions de veille, chose importante pour ces équipements branchés 24h/24.

Etudes et sensibilisation :

- Réalisation d'un bilan carbone (résultats fin juin),
- Affichage des Diagnostics de Performance Energétique obligatoires dans les bâtiments publics,
- Projet d'extension d'un affichage énergie et eau sur les autres bâtiments publics,
- Renouvellement de Pondi électr'eau pour sensibiliser le grand public (avec des journées spécifiques pour le public scolaire et un public en difficulté),
- Convention suivie avec *Eau et rivières* pour l'intervention dans les écoles,
- Projet d'intégration au réseau européen éco-école à l'initiative de l'école de Stival.

Remarques et échanges entre les agents :

- *La récupération d'eau de pluie pourrait être systématisée, surtout pour les espaces verts, en mettant des réservoirs à différents lieux de la ville.
Il faut étudier le retour sur investissement de la récupération d'eau de pluie pour en évaluer la pertinence. Une citerne de fuel nettoyée dans un objectif de récupération d'eau de pluie au CTM, n'est toujours pas mise en service pour une question de coût.
Les systèmes destinés uniquement à la récupération pour l'arrosage doivent être plus abordables. Pour les serres un forage ou une récupération d'eau pourraient-ils être envisagés ?
Certains équipements fortement consommateurs comme le terrain de foot nécessitent trop d'eau pour bénéficier d'une récupération.*
- *A l'école RG Cadou, des problèmes de chasse d'eau persistent.*
- *Le changement des huisseries a tardé du fait que certains bâtiments compris dans le marché de rénovation, induisent des exigences liées au périmètre de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP).*
- *Les lumières du stade sont souvent laissées allumées.*
- *Les instituteurs devraient donner l'exemple, régulièrement le personnel constate des salles qui restent allumées, de même les ordinateurs, ou les portes ouvertes alors que le bâtiment est chauffé.*

II. Thème : Commande publique (achats)

=> création Groupe-actions *commande publique*.

Travail réalisé ou en cours au sein des services :

Produits d'entretien :

- Enquête auprès des usagers de produits d'entretien (lettre aux personnes passant commande au CTM) : 17 retours; 9 RAS, 8 avec des remarques sur des spécificités d'utilisation, et quelques témoignages sur les gênes liées aux odeurs ou aux aspects irritants,
- A venir :
 - travail sur un tableau de synthèse des consignes d'usages,
 - éventuellement intervention à réaliser par les fournisseurs pour expliquer les bonnes pratiques liées à chaque produit,
 - essais de produits plus biodégradables et moins allergisants lors du ménage avant la rentrée scolaire.

Pots et réceptions : modification des produits achetés pour les pots et réception pour aller vers du local, bio ou équitable (ex.: Jus de pomme et poire produits localement). Modifications en cours.

Consommables informatiques : lancement d'une première consultation pour les fournitures de consommables informatiques en incluant des clauses sociales et environnementales (notamment récupération-recyclage des cartouches, et utilisation de produits issus de recyclage à performances égales).

Prochainement : ouverture à d'autres thèmes (impressions, bois, véhicules et mobilité...) en lien avec le travail du Réseau Grand Ouest des acheteurs publics (RGO) auquel la ville est adhérente.

Remarques et échanges entre les agents :

- *Proposition de création d'un magasin au Centre technique municipal, il concernerait le petit outillage, les vêtements, les produits d'entretien et permettrait la commande, réception, suivi et redistribution au personnel du petit matériel thermique, tout en optimisant les coût d'achat et les déplacements.
Ceci nécessitant un changement d'organisation, il faudrait avoir une mesure assez précise de la réalité du besoin.*
- *Des remarques sont faites sur les méthodes de choix de matériel ou équipement.
Mais un bon choix nécessite la définition de besoins clairs, ce n'est pas toujours le cas. Ou a contrario les exigences sont parfois telles que trop peu de fournisseurs peuvent répondre à une consultation, ce qui ne permet pas de remplir les règles de mise en concurrence et de marchés publics.*
- *Pour les tests de produits d'entretien : avoir au moins de quoi traiter une pièce en entier (une classe). Minimiser le nombre de produits et avoir des produits polyvalents (démarche déjà engagée). Etre mieux au courant quand les produits changent d'emballage ou de désignation. Aller vers des produits neutres, sans odeur (mais les avis sont partagés) et pas agressifs pour la peau. Développer l'information des personnes sur les produits.
Pour synthétiser les critères à prendre en compte : simplicité (moins de produits), neutralité des odeurs (mais les avis sont divergents « il faut que cela sente le propre »), protection*

(être équipé), information (consignes et prévention), efficacité du produit. La procédure de test devra être la même pour les différents testeurs et les dosages bien suivis pour permettre de bonnes comparaisons.

III. Thème : information

=> création groupe-actions *production, circulation et stockage de l'information.*

Travail réalisé ou en cours au sein des services :

Logiciels libres :

- La suite bureautique *open office* est installée dans tous les services, il y a encore des services avec des applications métier non compatibles (Etat civil). Le logiciel libre intègre les normes informatiques internationales et permet de faire évoluer les logiciels avec les prestataires de notre choix. L'actualisation du logiciel est plus simple et le coût est souvent moindre.
 - 30 agents formés en 2009 en initiation, nouvelle formation prévue en octobre 2010 pour 19 agents en perfectionnement et 16 en initiation,
- Achat d'un logiciel de gestion du patrimoine historique et artistique. L'entreprise retenue participe également à un programme de recherche fondamentale dans le logiciel libre.

Logiciel de réservation-gestion d'équipement : achat d'un logiciel de gestion des équipements, réservations de salles, facturation, accessible via l'internet : au minimum un poste informatique déjà installé par service.

Photocopieurs mairie : changement des photocopieurs avec recto-verso automatique et capacité de numérisation automatique, liaison vers le courrier électronique pour celui du secrétariat général.

Bilan annuel d'activité : travail sur un bilan annuel par service qui permette de mieux rendre compte aux élus et aux Pontivyens de l'ampleur des activités des services de la mairie : recueil d'indicateurs réalisés, premier bilan prévu en 2011 sur l'année 2010.

Travaux en cours :

- Accessibilité à l'informatique, bilan des besoins (espaces verts, bâtiment, entretien mairie), mise en place de points informatiques à évaluer par le service informatique,
- Accès aux informations relatives à l'environnement : simplification de l'accès pour le grand public,
- Développement d'une solution visant à regrouper sur un même site numérique, les principaux documents publics et un autre pour les documents collectifs à usage interne, dans l'objectif de faciliter l'accès à l'information.

Remarques et échanges entre les agents :

- *Le règlement parcs et jardins serait à rendre disponible sur internet et de manière générale par d'autres médias. Il ne semble pas systématiquement affiché auprès des parcs.*
- *Les protocoles et informations concernant l'entretien des locaux et les produits pourraient être accessibles également via internet, cela nécessiterait d'avoir un accès informatique.*

IV. Thème : déchets

=> création d'un groupe-actions *gestion des déchets*.

Travail réalisé ou en cours au sein des services :

Etat des lieux des déchets et des tris-recyclages après visite dans les services

Réduction à la source : cf. groupe production, circulation et stockage de l'information

Nouvelles initiatives prises par des services : archives (destruction confidentielle avec recyclage), médiathèque (élimination des ouvrages déclassés en partenariat avec une association d'insertion), CCAS (récupération et recyclage des papiers, des toners).

Proposition d'axes de travail :

Tri du papier : remise en place du tri des papiers administratifs pour le recyclage (voir les modalités car nécessite l'intervention des services techniques),

Papiers confidentiels en grosse quantité : développement du recours au broyage-recyclage confidentiel via un organisme d'insertion,

Tri des emballages dans les services administratifs : mise en place de poubelles jaunes, chaque service gèrerait sa collecte et déposerait le sac jaune comme les particuliers (pour les établissements dans la zone de collecte au porte à porte),

Produits toxiques d'entretien : évaluer les possibilités d'une collecte et d'un dépôt en déchèterie.

Terrassement services techniques : étudier l'évolution vers un site de dépôt temporaire pour ce qui est utilisé fréquemment et un site de stockage plus éloigné, avec optimisation des places de rangement.

Sensibilisation des usagers des équipements publics : à lier aux ateliers citoyens Agenda 21 et à un travail à définir en direction de la population et des usagers.

Remarques et échanges entre les agents :

- *Il y a un problème de civisme des usagers : pour la salle de Kérentrée il existe un conteneur à verre pourtant, du verre est toujours déposé dans les poubelles. Il manque également un conteneur pour les emballages et le plastique. Les bouteilles plastique traînent partout sur le stade de foot.*
- *En ce qui concerne les déchets verts, les techniques de micro-broyage sur place pourraient être développées, pour éviter des aller-retour à la station de compostage.*
- *Les jours de collecte des ordures sont peut-être à optimiser : pour le centre-ville les collectes sont le vendredi et le mardi, les gens déposent leurs ordures le jeudi soir et elles sont souvent renversées du fait des soirées étudiantes. De-même les déchets des halles ou des étudiants qui partent en fin de semaine restent tout le weekend avant d'être collectés.*

- *Pour les encombrants, on a l'impression que les pontivyens ne sont pas au courant des possibilités qui leur sont données.*
- *Les déchets de cantine restent un problème, en particulier le grand nombre de barquettes qui sont jetées à la poubelle chaque jour. De plus, celles-ci trouent les sacs poubelles ou nécessitent l'achat de sacs plus solides et coûteux. Certaines barquettes fondent lors du réchauffage. Les méthodes de réchauffages doivent peut-être être revues.*

V. Points non abordés par les groupes-actions

La constitution d'un groupe sur les déplacements sera lancée avec les résultats du bilan carbone : ces derniers seront présentés au comité de pilotage Agenda 21 début septembre.

Plus généralement tout ce qui concerne les écogestes et la contribution des agents dans leur quotidien pourra être étudié en s'appuyant sur les résultats des groupes-actions présentés précédemment.

Le lancement par la ville, d'une étude pour un plan de déplacement urbain de Pontivy et un plan de mise en accessibilité des espaces publics répond pour bonne part aux interrogations relatives aux déplacements et à l'accessibilité. Dans le cadre du plan de relance, deux abris vélo ont également été installés (sur la place Aristide Briand et dans la cour de la mairie).

Le changement des huisseries (cf plan de relance) contribuera à améliorer le confort de nombreux postes de travail. De plus, des préconisations faites par le conseiller du centre de gestion sur les postes informatiques pourront être mises à profit pour certains postes administratifs.

VI. Autres remarques formulées par les agents

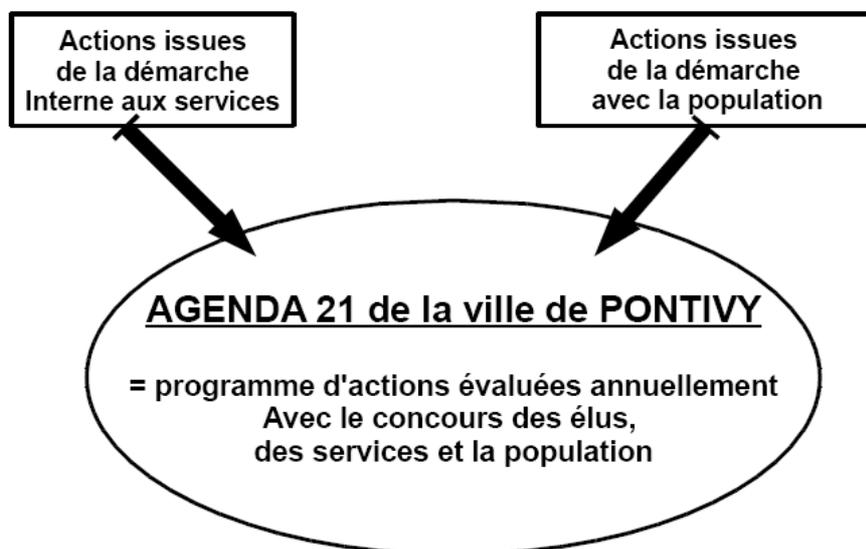
- *De manière générale plus de civisme et de politesse est souhaité dans l'utilisation des équipements, notamment ceux de sport. Cela concerne la gestion des déchets, de l'énergie, la circulation de véhicules motorisés, ou le rapport avec les agents que ce soit de la part des encadrants sportifs ou des encadrés. Des propositions sont faites dans le sens d'une réunion de début de saison précisant certaines règles ou le souhait que la ville prenne en compte l'attitude d'un club sportif dans les liens qu'elle a avec celui-ci.*
- *L'interdiction de fumer dans les établissements scolaires rejette le problème sur la voie publique devant ces établissements, où l'on retrouve de très nombreux mégots jetés par terre. Les établissements devraient mettre à disposition des lieux pour jeter les mégots.*
- *La population devrait être davantage sensibilisée à la propreté urbaine (déchets sauvages, déjections canines, dégradations).*
- *La réduction des herbicides implique d'avoir de nouveaux matériels adaptés (balayeuses...) et la conception des aménagements urbains pourrait également être adaptée en limitant par exemple l'usage de l'enrobé et du bicouche et en développant les espaces où il n'y a qu'à tondre.*
- *La qualité de l'air intérieur est quelque chose également à prendre en compte : habitudes d'aération naturelle, plutôt que l'usage de parfum d'ambiance.*

VII. Etapes à venir

Les prochaines étapes sont présentées ci-après.

<p><u>Diagnostic global de la ville (points forts / points faibles / enjeux) intégrant :</u> -Synthèse des études existantes -Résultats du bilan carbone patrimoine et services -Résultats enquête Pontivy Agenda 21 (2009) -Avis du forum 21 (une quinzaine de représentants d'acteurs pontivyens dans le commerce, l'environnement, la culture, l'enseignement, l'agriculture... + 4 adjoints et 3 élus du comité de pilotage Agenda 21)</p>	<p>Première synthèse juin 2010 Relecture par les élus et les services pour achever le diagnostic en septembre 2010</p>
<p><u>Ateliers débats thématiques ouverts à la population</u> Sur la base des points forts, points faibles et enjeux identifiés dans le diagnostic</p>	<p>Fin novembre 2010</p>
<p><u>Édification et publication d'un programme d'actions</u> à partir du contenu des ateliers avec la population et du travail réalisé en interne avec les services</p>	<p>Premier semestre 2011</p>

L'Agenda 21



Agenda 21 Ville de Pontivy – Comité de pilotage 17/06/10

Annexe : logo

